RAYONNER À L’INTERNATIONAL :

Déplacements

La composante **Déplacements** du programme *Rayonner à l’international* finance des voyages liés à la présentation, à l’exposition, à la collaboration artistique et au développement de réseaux et de nouveaux débouchés internationaux. Cette composante est destinée aux artistes et aux professionnels des arts, ainsi qu’aux groupes et organismes artistiques du Canada. Les subventions offrent un soutien pour assister à des événements importants à l’étranger et assurer une présence internationale.

Vous pourriez être admissible à l’[Aide à la production d’une demande](http://conseildesarts.ca/engagements/equite/aide-supplementaire), c’est-à-dire à une somme servant à payer quelqu’un qui vous aidera avec le processus de demande si vous éprouvez des difficultés et que vous vous définissez comme :

* un artiste sourd, malentendant, handicapé ou vivant avec une maladie mentale;
* un artiste des Premières Nations, des Inuits ou des Métis confronté à des obstacles linguistiques, géographiques ou culturels.

**Type de subvention** –[**projet**](http://conseildesarts.ca/glossaire/projet)

**Date(s) limite(s) et annonce des résultats** – Veuillez consulter la page [**Dates limites et annonce des résultats**](https://conseildesarts.ca/financement/subventions/dates-limites)

**Montant de la subvention** –Jusqu’à concurrence de 30 000 $ par année (1er mars au 28-29 février).

**Limites pour les demandes** – Vous pouvez soumettre 1 seule demande pour toute combinaison d’activités (voir **Activités – Pour quelles activités puis-je soumettre une demande?**)et faire jusqu’à 2 demandes supplémentaires pour :

* des présentations dans des foires commerciales ou d’autres événements clés similaires des [**arts de la scène**](http://conseildesarts.ca/glossaire/arts-de-la-scene)

# Je veux présenter une demande – Que dois-je savoir d’autre?

Si vous ne l’avez pas déjà fait, vous devez vous inscrire dans le [**portail**](https://mademande.conseildesarts.ca/Default2.aspx)au moins 30 jours avant la date à laquelle vous souhaitez soumettre une demande.

# Candidats – Qui peut soumettre une demande?

Les types de candidats potentiellement admissibles à cette composante sont :

* les artistes et les commissaires
* les professionnels des arts
* les rassembleurs culturels et les développeurs de secteur (secteur des arts de l’Équité)
* les groupes et les collectifs artistiques
* les organismes artistiques

Votre admissibilité à cette composante est déterminée en fonction de votre profil créé dans le portail et approuvé par le Conseil.

Les organismes qui reçoivent présentement une subvention de base peuvent soumettre une demande à cette composante.

# Activités – Pour quelles activités puis-je soumettre une demande?

Vous devez vous rendre à l’extérieur du Canada, à au moins 500 kilomètres de votre point de départ et sur invitation. Vous pouvez soumettre une demande pour un voyage comportant une seule ou plusieurs destinations afin de :

* développer des marchés et des réseaux
* présenter des œuvres d’art
* envisager des collaborations artistiques
* explorer de futures circulations d’exposition (directeurs et commissaires seulement)
* optimiser une tournée en cours (pour un représentant d’un groupe ou d’un organisme)
* faire une présentation promotionnelle\* lors de foires commerciales ou d’autres activités similaires dans le domaine des [arts de la scène](https://conseildesarts.ca/glossaire/arts-de-la-scene)
* participer à des événements importants

**Présentation promotionnelle** : *Prestation de 20 à 40 minutes devant un nombre important de diffuseurs et de directeurs de la programmation, plutôt que devant un public général. Ces événements servent à présenter un artiste à de nouveaux marchés et auditoires.*

Les candidats ayant accès aux subventions de [**Circulation et tournée**](https://conseildesarts.ca/financement/subventions/rayonner-a-l-international/circulation-et-tournee) du programme **Rayonner à l’international** sont encouragés à présenter une demande à cette composante pour leurs activités de tournée.

Pour les résidences et les projets autodirigés qui s’axent surtout autour de la création, veuillez consulter la composante [**Recherche et création**](https://conseildesarts.ca/financement/subventions/explorer-et-creer/recherche-et-creation) du programme **Explorer et créer** pour des options de subventions.

Pour les activités de perfectionnement professionnel et d’avancement de carrière (mentorat, stages, formation spécialisée, etc.), veuillez consulter la composante [**Perfectionnement professionnel des artistes**](https://conseildesarts.ca/financement/subventions/explorer-et-creer/perfectionnement-professionnel-des-artistes) du programme **Explorer et créer**, ou [**Perfectionnement des professionnels des arts**](https://conseildesarts.ca/financement/subventions/appuyer-la-pratique-artistique/perfectionnement-des-professionnels-des-arts) du programme **Appuyer la pratique artistique**.

**Vous ne pouvez pas présenter de demande concernant** des activités qui se dérouleront avant votre date de départ, celles financées par un autre programme du Conseil des arts du Canada, ou celles qui figurent sur la [**liste générale des activités non admissibles**](http://conseildesarts.ca/financement/subventions/guide/presenter-une-demande-de-subvention/liste-generale-des-activites-non-admissibles).

Au moment de déterminer la date de début de leur projet, les particuliers devraient savoir que d’après l’Agence du revenu du Canada, les dépenses engagées durant l’année qui précède immédiatement la réception d’une subvention ne sont déductibles de la subvention que si elles sont engagées une fois que l’artiste a été avisé que la subvention lui sera versée. Pour de plus amples renseignements à propos de l’impôt sur le revenu et votre subvention, veuillez consulter notre [site Web](http://conseildesarts.ca/financement/subventions/guide/si-vous-recevez-une-subvention/impots-sur-le-revenu).

# Dépenses – Qu'est-ce qui est admissible?

* Frais de transport (par exemple : billets d’avion, de train, d’autobus, taux par kilomètre, frais de taxi ou de navette)
* Frais d’hébergement
* Repas et indemnités journalières.

Les montants maximums sont basés sur la distance entre le lieu de départ et la destination (ou la destination la plus éloignée, dans le cas des voyages où il y a plusieurs arrêts), ainsi que les dépenses d’hébergement et de repas, jusqu’à un maximum de 5 jours (150 $ par jour, par personne).

* Déplacement en destination de l’Amérique du Nord, en Amérique centrale et dans les Caraïbes : jusqu’à concurrence de 1 750 $ par personne (un montant supplémentaire, jusqu'à concurrence de 2 000 $, peut être disponible si vous voyagez en Alaska)
* Déplacement en destination de l’Europe et de l’Amérique du Sud : jusqu’à concurrence de 2 250 $ par personne
* Déplacement en destination de l’Asie, en Australie et en Océanie : jusqu’à concurrence de 2 750 $ par personne
* Déplacement en destination de l’Afrique : jusqu’à concurrence de 3 250 $ par personne

Dépenses additionnelles admissibles, le cas échéant :

* Frais supplémentaires pour l’expédition de bagages : jusqu’à concurrence de 2 500 $ par demande
* Allocation pour les régions du Nord du Canada : jusqu’à concurrence de 2 000 $ par personne

Les dépenses inadmissibles incluent :

* Les assurances (voyage, bagage, médicale, etc.)
* Les visas et les vaccins
* Les frais d’inscription
* Les coûts liés au matériel : location d’équipement, matériel promotionnel, frais d’impression
* Les cachets d’artistes, les salaires et les honoraires de traducteurs
* Les frais liés à l’accessibilité (vous pouvez soumettre une demande pour du [Soutien à l’accès](https://conseildesarts.ca/financement/fonds-strategiques/soutien-a-l-acces))

# Évaluation – Comment se prennent les décisions?

C’est un [**comité interne**](http://conseildesarts.ca/glossaire/comite-interne) qui évalue votre demande de la composante **Déplacements** du programme *Rayonner à l’international,* en s’appuyant sur les catégories et les critères pondérés suivants. Pour que votre demande soit considérée, vous devez obtenir une note minimale **dans chacune des catégories** :

**Impact 40 %** (note minimale de 25 sur 40)

Résultats escomptés :

* Développement et amélioration de votre profil international et de celui de la pratique artistique canadienne
* Établissement de liens internationaux et échange de connaissances
* Création de nouveaux débouchés

**Pertinence 40 %** (note minimale de 25 sur 40)

* Raisonnement qui sous-tend le projet, y compris son caractère opportun et sa pertinence
* Pertinence de l’événement ou de la participation des partenaires ou des organismes d’accueil

**Faisabilité 20 %** (note minimale de 10 sur 20)

* Votre capacité et votre expérience ainsi que celles de vos partenaires ou organismes d’accueil pour mener à bien le projet
* Budget raisonnable

Votre demande sera moins prioritaire si vous êtes déjà allés dans cette région pour participer à des activités similaires.

# Renseignements requis et documentation d’appui – Qu’est-ce que je dois soumettre avec ma demande?

Lorsque votre inscription dans le portail sera complétée, vous devrez fournir des renseignements concernant :

* votre projet et ses résultats escomptés
* vos plans de voyage
* votre budget
* l’événement, les partenaires ou les organismes d’accueil

Vous devrez également soumettre :

* au moins une invitation ou confirmation de rencontre, le cas échéant.

# Versement de la subvention et rapports finaux

Si votre demande est retenue, vous devrez tout d’abord remplir le Formulaire d’acceptation de la subvention afin de recevoir votre subvention**.** Pour en savoir plus sur les responsabilités des bénéficiaires, cliquez [**ici**](http://conseildesarts.ca/financement/subventions/guide/si-vous-recevez-une-subvention).

Vous devrez remettre un rapport final dans les 3 mois suivant la fin du projet.

# Coordonnées

Nous vous suggérons de parler à un **agent de programme du Conseil des arts du Canada** avant de présenter une première demande à cette composante.

APERÇU : Formulaire de demande

Il ne s’agit pas d’un formulaire de demande officiel. Vous devez utiliser le portail pour présenter une demande.

Veuillez utiliser un formatage de texte simple si vous préparez votre demande à l’extérieur du portail. Le texte formaté emploie des caractères additionnels, et le formatage pourrait être perdu lorsque copié.

 = requis

## DESCRIPTION DE LA DEMANDE DE SUBVENTION

1. **Nom de la subvention.** (environ 10 mots)

Ce nom vous permettra de repérer cette demande de subvention sur votre tableau de bord.

1. **Pour les groupes et les organismes, indiquez le nom de la personne-ressource responsable de la présente demande.**
2. **Résumez votre projet en une phrase.** Si possible, servez-vous de la formule ACTIVITÉ, ÉVÉNEMENT (le cas échéant) LIEU et DATES DE DÉPLACEMENT. (environ 25 mots)

Par exemple : « Pour faire une présentation au festival ABC, en Caroline du Nord, du jour/mois/année au jour/mois/année. »

Le Conseil des arts du Canada utilisera ce résumé dans ses rapports officiels.

1. **Date de départ**

Cette date doit être ultérieure à la date de votre demande.

1. **Date de retour**
2. **Aperçu du déplacement** 

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Date de début approx. | Date de fin approx. | Paysétranger | Ville(inclure l'État ou la région si connus) | Activité :- développer des marchés et des réseaux - présenter des œuvres d‘art- envisager des collaborations artistiques- optimiser une tournée en cours (pour un représentant d’un groupe ou d‘un organisme)- faire une présentation promotionnelle lors de foires commerciales ou d’autres activités similaires dans le domaine des [arts de la scène](https://conseildesarts.ca/glossaire/arts-de-la-scene) - participer à des événements importants- autre (précisez) |
| J/M/A | J/M/A |  |  |  |

**Consentement à partager mes coordonnées et l’aperçu du déplacement** 

Grâce à une approche coordonnée, Affaires mondiales Canada (AMC), Patrimoine canadien (PCH) et le Conseil des arts du Canada ont convenu de partager l’information relative aux artistes canadiens qui voyagent à l’étranger pour des projets financés par le Conseil des arts par l’entremise de son programme Rayonner à l’international. Cette initiative a été mise sur pied en vue d’optimiser la participation canadienne aux principaux événements internationaux et d’établir les possibilités de représentations consulaires à ces événements ou à d’autres activités visant à reconnaître les artistes canadiens invités.

Si mon projet est retenu, je consens à communiquer mes coordonnées et l’aperçu du déplacement à AMC et PCH. AMC pourrait partager ces renseignements avec les ambassades et consulats canadiens dans les pays visés par mon projet.

**🞏 oui, je donne mon consentement 🞏 non, je refuse**

1. **Indiquez la ou les formes d’art ou d’expression, le ou les styles, le ou les genres correspondant le mieux à cette demande.** (environ 25 mots)

Quelques exemples : hip-hop, musique expérimentale, théâtre pour jeunes publics, chants de gorge, documentaire, métiers d’art, nouveaux médias, livres illustrés pour enfants, acrobaties aériennes circassiennes, arts transdisciplinaires, théâtre des Sourds.

Les renseignements fournis ici aident le Conseil à recueillir des exemples de formes d’art et de pratiques artistiques. Ils ne serviront pas à évaluer votre demande.

1. **Type d’activité (vous pouvez cocher plus d’une case)**

🞏 développer des marchés et des réseaux

🞏 présenter des œuvres d’art

🞏 envisager des collaborations artistiques

🞏 optimiser une tournée en cours (pour un représentant d’un groupe ou d‘un organisme)

🞏 explorer de futures circulations d’expositions (directeurs et commissaires seulement)

🞏 faire une présentation promotionnelle lors de foires commerciales ou d’autres événements semblables, dans le domaine des [arts de la scène](https://conseildesarts.ca/glossaire/arts-de-la-scene)
🞏 participer à des événements importants

1. **Décrivez brièvement votre projet et les plans de déplacement.** (environ 250 mots)
2. **Pourquoi souhaitez-vous réaliser ce projet à cet endroit?** **Pourquoi est-il pertinent à ce moment-ci? Si vous avez déjà organisé des activités similaires dans cette région, expliquez comment le projet vous procurera des avantages supplémentaires.** (environ 250 mots)
3. **Si vous vous déplacez à partir d’une ville différente de votre adresse permanente, veuillez fournir des détails.** (environ 100 mots)
4. **Si les activités que vous proposez touchent le savoir traditionnel, les langues ou la propriété intellectuelle culturelle autochtones, veuillez décrire la relation que vous entretenez avec ce contenu et la façon dont les protocoles appropriés sont/seront observés et traités.** (environ 100 mots)
5. **Comment ce projet vous permettra-t-il :** (environ 250 mots)
* **de développer ou d’améliorer votre profil international et celui de la pratique artistique canadienne?**
* **d’établir des liens internationaux et d’échanger des connaissances?**
* **de créer de nouveaux débouchés?**
1. **Décrivez :** (environ 100 mots)
* **l’implication de vos partenaires ou des organisations d‘accueil ou**
* **les occasions que pourront vous apporter les événements.**
1. **Si vous avez présenté une demande dans une autre composante pour les mêmes dépenses, veuillez indiquer la composante et la date de présentation de la demande.** (environ 10 mots)
2. **Si vous croyez qu’un aspect essentiel à la compréhension de votre demande n’a pas été abordé, indiquez-le ici.** (environ 250 mots)

Donnez ici des renseignements qui n’ont pas été mentionnés dans les questions précédentes.

## BUDGET

1. **Déplacement, hébergement et repas**

Complétez le tableau ci-dessous, selon la distance parcourue entre votre destination et le point de départ. Dans le cas de plusieurs arrêts, seulement indiquer le point le plus éloigné.

Les montants maximaux comprennent les frais de déplacement, d'hébergement et de repas jusqu'à un maximum de 5 jours à 150 $ par jour.

* Déplacement en destination de l’Amérique du Nord, en Amérique centrale et dans les Caraïbes : jusqu’à concurrence de 1 750 $ par personne (un montant supplémentaire, jusqu'à concurrence de 2 000 $, peut être disponible si vous voyagez en Alaska)
* Déplacement en destination de l’Europe et de l’Amérique du Sud : jusqu’à concurrence
de 2 250 $ par personne
* Déplacement en destination de l’Asie, en Australie et en Océanie : jusqu’à concurrence de 2 750 $ par personne
* Déplacement en destination de l’Afrique : jusqu’à concurrence de 3 250 $ par personne

NOTE : Si vous n’avez pas besoin du montant maximal, vous pouvez demander une somme moindre.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Ville et pays de destination**  | **Ville et pays de départ**  | **# de personnes voyageant à partir de ce point de départ** **(A)** | **Montant demandé par personne** **(B)** | **montant demandé par personne x****# de voyageurs** **(A x B)** |
|  |  |  | $ | **$** |

1. Sous-total du (des) montant(s) demandé(s) 

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_$

1. **Veuillez énumérer les voyageurs et préciser leur rôle.** (environ 200 mots)
2. **Transport** **et bagages additionnels, le cas échéant.** (environ 50 mots)

Vous pourriez avoir droit à un montant additionnel, jusqu’à concurrence de 2 500 $ **par demande de subvention**, pour des coûts de transport ou de bagages additionnels en plus de votre montant total demandé (déplacement, hébergement et repas). Veuillez décrire.

|  |  |
| --- | --- |
| **Description des coûts**  | **Montant demandé** |
|  | $ |

1. **Allocation pour les régions du Nord du Canada, le cas échéant**. (environ 50 mots)

Vous pourriez avoir droit à une allocation spéciale, jusqu’à concurrence de 2 000 $ **par personne**, si vous vous déplacez à partir, ou en destination, du Nord du Canada, en plus de votre montant demandé (déplacement, hébergement et repas). Fournissez les détails ci-dessous.

|  |  |
| --- | --- |
| **Détails du déplacement** | **Montant demandé** |
|  | $ |

1. **Montant total demandé** (jusqu’à concurrence de 30 000 $).

|  |  |
| --- | --- |
| **MONTANT TOTAL DE LA SUBVENTION (questions 18 + 20 + 21)** | **$** |

Même si votre demande est retenue, il se peut qu’on ne vous accorde pas la totalité du montant demandé.

1. **Autre support financier, le cas échéant.**

Veuillez fournir des détails si vous recevez un autre appui financier, par exemple : subventions provenant d’autres sources, honoraires, hébergement ou repas fournis.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Source** | **Détails de l’appui**  | **Confirmé** | **En attente** | **Montant** |
|  |  | $ | $ | $ |

## DOCUMENTS REQUIS

1. Veuillez joindre des renseignements sur les événements, les partenaires ou l’organisme d’accueil afin de fournir du contexte et l’historique de votre voyage, par exemple : mandats organisationnels, programmation artistique ou autres renseignements pertinents sur votre hôte.
2. Veuillez joindre au moins une invitation officielle, une entente sur la prestation, un contrat ou une confirmation de réunion si vous présentez une demande pour :
* développer des marchés et des réseaux
* présenter des œuvres d’art
* envisager des collaborations artistiques
* optimiser une tournée en cours (pour un représentant d'un groupe ou d'un organisme)
* explorer de futures circulations d'exposition (directeurs et commissaires seulement)
* faire une présentation promotionnelle lors de foires commerciales ou d’autres activités similaires dans le domaine des [arts de la scène](https://conseildesarts.ca/glossaire/arts-de-la-scene)
* participer à des événements importants

Cela doit comprendre autant de renseignements que possible sur les dates de l’événement, les lieux de présentation, les frais et autres contributions financières.